



Grand Besançon Métropole

PORTRAIT

Type de collectivité : Communauté Urbaine

Nombre de communes de l'EPCI : 68

Population : 193 187 habitants

Région : Bourgogne Franche Comté

Département : Doubs

Obtention du label : 2015, 2020

Niveau actuel du label : Cit'ergie

GRAND BESANCON MÉTROPOLE

Le Plan Climat, un projet transversal mais aussi collectif. Tous acteurs, tous concernés pour un territoire à énergie positive et adapté au changement climatique

Ce qu'apporte Cit'ergie

En faveur de la sobriété énergétique, des énergies renouvelables, de la qualité de l'air et de l'adaptation au changement climatique, Cit'ergie a permis l'installation et la structuration d'une culture climat-air-énergie transversale au sein de la collectivité dès 2006, lorsque le Grand Besançon faisait partie des collectivités pionnières en Franche-Comté dans la démarche.

L'apport d'un regard externe avec Cit'ergie depuis le début permet d'améliorer, d'affiner et d'évaluer la démarche de manière continue, en réaffirmant l'engagement du territoire dans une trajectoire de territoire à énergie positive. Cit'ergie permet également d'évaluer la pertinence des plans d'actions du Plan Climat (actuellement 3ème programme 2021-2027) et d'inscrire cette politique dans une stratégie d'amélioration continue.

Une excellente performance de la Collectivité

6.4.1 Soutenir une agriculture et une alimentation durable

Labellisé en 2020, le projet alimentaire territorial (PAT) de l'agglomération bisontine fédère les 14 signataires de la Charte pour renforcer l'approvisionnement local et tendre vers une alimentation saine, durable, accessible au plus grand nombre. Depuis 2019, ils accompagnent l'installation et la diversification agricole (formation annuelle), rencontres entre professionnels, organisent pour les habitants ateliers-cuisine et animations grand public (500 participants).

Ils ont dit...

« Cit'ergie nous aide à asseoir la transversalité des politiques climatiques au sein de la collectivité. Il est aujourd'hui urgent d'agir afin de permettre aux habitants de Grand Besançon Métropole d'être les moins impactés possibles par les bouleversements à venir. L'évolution du catalogue nous a également permis de travailler de plus nombreux enjeux territoriaux. »

Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole

EN SAVOIR



Responsable / chargée de mission Plan Climat

PETITJEAN BOUCHERON Céline / PRESCOTT Sandrine

03 81 87 88 60 - celine.boucheron@grandbesancon.fr

sandrine.prescott@grandbesancon.fr

Site de la collectivité : www.grandbesancon.fr

Conseillère Cit'ergie : Marie-Luce Saillard



GRAND BESANCON MÉTROPOLE

Quelques actions dans les six domaines du label

Développement territorial

Une étude approfondie des vulnérabilités du territoire a été conduite. Cela a permis d'aboutir à la construction d'un plan d'actions pour renforcer le volet adaptation avec un focus particulier sur les îlots de chaleur urbains.

Par ailleurs, les résultats de la mise en place de la redevance incitative depuis 2012 ne cessent de progresser : 4% de réduction des déchets en 2019 par rapport à l'année précédente, pour arriver à 142 kg/hab par an, et la réduction des kilomètres parcourus avec un impact positif sur le bilan gaz à effet de serre du service.

Patrimoine de la collectivité

Une majorité du patrimoine de la collectivité dispose d'installations solaires photovoltaïques (8 installations totalisant 4 264 m² et produisant 650 MWh/an), pour la plupart en auto-consommation. Le nombre de bâtiments étant restreint, une convention avec la Ville de Besançon permet de recourir à leur suivi, avec comme objectif l'optimisation des consommations et des factures énergétiques.

Approvisionnement en énergie, eau et assainissement

Suite à une étude technico-économique, il a été décidé de réaliser une récupération de chaleur sur la plus grosse station d'épuration du territoire (200 000 eq. hab.), pour chauffer les boues et récupérer le biogaz produit à la sortie de la STEP, pour l'injecter dans le réseau de gaz. Ce projet de 8 M€ a pour objectif d'optimiser la production d'énergies renouvelables sur le site. La production de biométhane couvre 1% des besoins du réseau de gaz en hiver, et 4% des besoins l'été. En outre, des panneaux solaires ont été installés sur les hangars pour de l'autoconsommation (1860 m² de panneaux photovoltaïques, 325 kWc, en autoconsommation, investissement de 357k€ pour une production équivalente à 850k€ sur 25 ans).



Station d'épuration Port Douvot - Besançon

© cabinet OZE Architecture



Cours de cuisine - anim'Alim

© Jean-Chalres Sexe



Atelier participatif associant de multiples acteurs du territoire

© Détéa

Mobilité

Une nouvelle enquête ménage déplacements a été réalisée sur le territoire en 2019. Elle a permis de vérifier que les déplacements en voiture ont diminué : 55% de la part modale actuellement, contre 58% en 2005, à comparer d'une moyenne à 68% pour ce type de collectivité en France. La part du transport public reste stable avec 10%, ce qui est le double de la moyenne nationale. Ces résultats reflètent la politique active historique autour du transport public à Besançon. Une conseillère en mobilité accompagne les Plans de Déplacement des Entreprises.

Organisation interne

Grand Besançon Métropole vient d'actualiser son Plan Climat, avec des objectifs réaffirmés de devenir territoire à énergie positive, et la volonté d'une stratégie imbriquée d'atténuation et d'adaptation. Un outil de suivi, d'actualisation et d'échanges autour de son plan d'actions, en collaboration avec la direction informatique, est mis en place pour faciliter la transversalité du suivi dans le temps avec les référents des différentes directions. Evolutif, il est pensé de manière imbriquée avec les parties prenantes du territoire du Club Climat.

Communication et coopération

La collectivité a élaboré un projet alimentaire territorial, qui fédère les acteurs, et propose des animations pour les habitants (action détaillée en première page).

Grand Besançon Métropole a souhaité donner une place privilégiée à toutes les parties prenantes du territoire. Un Plan Climat partenarial est mis en place avec une gouvernance partagée et des actions menées par ces partenaires. Afin d'assurer que cette démarche soit pérennisée, la collectivité anime un Club Climat constitué d'entreprises, associations, chambres consulaires, Région, communes, université, collectifs citoyens, etc., dont les actions permettent de structurer, animer, sensibiliser et mobiliser l'ensemble du territoire..

Cit'ergie EN PRATIQUE

Cit'ergie est l'appellation française du label européen energy award (eea) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1 400 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales. Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui facilite la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial, d'un Agenda 21, le respect des engagements de la Convention des Maires et la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie performante.

Rejoignez le réseau des collectivités Cit'ergie !

Site du label Cit'ergie : www.citergie.fr - Contact : citergie@ademe.fr